



Assemblée générale

Distr. limitée
24 novembre 2000
Français
Original: anglais

Comité préparatoire de la Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental

Reprise de la première session

24 novembre 2000

Point 2 de l'ordre du jour

Processus préparatoire de fond et préparatifs de la réunion internationale de haut niveau

Projet de décision présenté par le Bureau

Processus préparatoire de fond et préparatifs de la réunion internationale de haut niveau

Le Comité préparatoire de la Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution ci-après :

Processus préparatoire de fond et préparatifs de la réunion internationale de haut niveau devant se tenir à l'échelon intergouvernemental

L'Assemblée générale :

a) Accueille avec satisfaction le rapport du Comité préparatoire de la Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental sur les travaux de sa session d'organisation et de sa première session¹;

b) Se félicite de voir avancer les consultations menées avec les principales parties prenantes institutionnelles à propos de leur participation à la concertation sur le financement du développement;

¹ Le projet de rapport du Comité préparatoire est publié sous la cote A/AC.257/L.3 et Add.1. La version finale paraîtra ultérieurement.

c) *Encourage* les gouvernements et toutes les autres parties prenantes à envisager de prendre des mesures concrètes pour appuyer le processus préparatoire de la concertation sur le financement du développement et la réunion internationale de haut niveau devant se tenir à l'échelon intergouvernemental, dans le cadre des questions de fond inscrites à l'ordre du jour;

d) Se félicite que des réunions consultatives régionales soient organisées pour permettre l'apport de contributions régionales à la concertation sur le financement du développement et préconise une intensification des efforts déployés au niveau régional pour appuyer le processus préparatoire et la réunion internationale de haut niveau devant se tenir à l'échelon intergouvernemental, dans le cadre des questions de fond inscrites à l'ordre du jour;

e) Prend note avec satisfaction des auditions tenues avec la société civile pour appuyer la concertation sur le financement du développement, attend avec intérêt la contribution de celles qui seront prochainement organisées avec le secteur privé et préconise une intensification des efforts ainsi déployés pour appuyer le processus préparatoire et la réunion internationale de haut niveau devant se tenir à l'échelon intergouvernemental, dans le cadre des questions de fond inscrites à l'ordre du jour;

f) Remercie les gouvernements des apports qu'ils ont faits au fonds d'affectation spéciale créé pour recueillir des contributions extrabudgétaires en faveur de la concertation sur le financement du développement;

g) Décide que la réunion internationale de haut niveau devant être organisée à l'échelon intergouvernemental devra se tenir pendant le premier trimestre de 2002, à une date à arrêter d'un commun accord, et invite les pays intéressés à envisager d'accueillir la réunion ou, s'ils ont déjà fait une offre dans ce sens, à la confirmer;

h) Décide également que le Comité préparatoire devra tenir une dernière session de fond du 14 au 25 janvier 2002, étant entendu qu'il tiendra sa deuxième session de fond du 12 au 23 février 2001 et sa troisième session de fond du 30 avril au 11 mai 2001;

i) Prie le Secrétaire général d'écrire à tous les gouvernements pour leur rappeler que l'importance du processus préparatoire de fond et de la réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental justifie une participation à un niveau élevé.